

Note aux candidats du DPC Inscriptions Exceptionnelles pour soutenance de mémoire

Il est rappelé aux étudiants du DPC régulièrement inscrits durant l'année 2021/2022 que **les inscriptions exceptionnelles** pour soutenance de mémoire et/ou validation de stage durant l'année universitaire 2022/2023 sont ouvertes du 07 avril au 28 mai 2023.

Le dernier délai de soutenance de mémoires et/ou de validation de stage est fixé au 31 Décembre 2023.

Passé ce délai aucune dérogation ne sera accordée.

Pour les modalités de Paiement

- Les candidats Non Hospitalo-Universitaires
Passer par le site www.inscription.tn
- Les candidats Hospitalo-universitaires appartenant à la Faculté de Médecine de Tunis sont appelés à payer :
. Un mandat postal CCP (616-85) de 3 dinars,

Les mandats postaux et les reçus de paiement doivent être envoyés en pièces jointe à l'adresse e-mail :
inscription.cec@fmt.utm.tn

L'e-mail devra avoir comme objet :
[Inscription Exceptionnelle] intitulé du CEC.

Le coordinateur du DPC

Pr. Mehdi BEN KHELIL


Université de Tunis El Manar
Faculté de Médecine de Tunis
Coordinateur du Service DPC
Pr. Ag. Mehdi BEN KHELIL

Le Doyen
Pr. Mohamed JOUINI


Université Tunis El Manar
Le Doyen
Pr. Mohamed JOUINI
Faculté de Médecine de Tunis